

## **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Cinquantième session**  
**Genève, 3 – 7 mars 2025**

### **ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS**

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) a approuvé, à sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, un certain nombre de questions d’organisation et de procédure, y compris l’octroi du statut d’observateur *ad hoc* à un certain nombre d’organisations ayant exprimé le désir de jouer un rôle dans les travaux du comité (voir le rapport adopté par le comité, paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).

2. Depuis lors, plusieurs autres organisations ont fait part au Secrétariat de leur souhait d’obtenir le même statut pour les futures réunions du comité. On trouvera en annexe au présent document les demandes contenant les noms des organisations qui, avant le 3 janvier 2025, ont demandé à être accréditées à la cinquantième session du comité, ainsi que des renseignements biographiques sur ces organisations tels qu’ils ont été communiqués par chacune d’entre elles.

3. *Le comité est invité à examiner les demandes d’accréditation en qualité d’observatrices ad hoc des organisations mentionnées dans l’annexe du présent document et à se prononcer à cet égard.*

[L’annexe suit]

ORGANISATIONS QUI ONT DEMANDE LEUR ACCREDITATION EN QUALITE  
D'OBSERVATRICES POUR LES SESSIONS DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA  
PROPRIETE INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GENETIQUES, AUX  
SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Centre d'étude du patrimoine culturel "Promouvoir le développement durable des peuples du Nord"

Focus Droits et Accès (reçu en français)

Hear Their Voice Initiative (HTVI)

Initiative de Promotion de l'Éducation des Batwa pour le Développement Durable (IPREBAD)  
(reçu en français)

Nepal Indigenous Nationalities Preservation Association (NINPA)

Union of Community Development Volunteers

Centre d'étude du patrimoine culturel "Promouvoir le développement durable des peuples du Nord"

À : Division des savoirs traditionnels  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**  
**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame,  
Monsieur,

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,  
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur *ad hoc* aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de l'organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

En cas de questions ou si des informations supplémentaires sont requises, nous sommes prêts à fournir tous les documents demandés pour un examen plus approfondi.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Daria Egereva**



(Nom et signature du représentant ou de la représentante)

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur *ad hoc*  
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle  
relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore<sup>12</sup>**

**RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE**

Nom complet de l'organisation :

Centre d'étude du patrimoine culturel "Promouvoir le développement durable des peuples du Nord"

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Le Centre d'étude du patrimoine culturel travaille activement à la promotion, à la préservation, à l'étude, à la documentation et au maintien des connaissances, des pratiques et de la culture traditionnelles des peuples autochtones, ainsi qu'à la promotion et à l'utilisation de la propriété intellectuelle des peuples autochtones. Le centre réunit des peuples autochtones de différentes régions de Russie qui agissent pour la préservation des savoirs traditionnels au niveau local et la sensibilisation à l'économie traditionnelle et au mode de vie des peuples autochtones. Les membres du centre participent activement aux négociations régionales et internationales, notamment en s'exprimant lors d'événements organisés par les Nations Unies.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Recherche et données sur le patrimoine culturel des peuples autochtones du Nord, de la Sibérie et des territoires arctiques de la Russie
- Protection de la propriété intellectuelle relative au patrimoine culturel des peuples autochtones et à leurs savoirs traditionnels
- Promotion du développement durable des peuples autochtones du Nord

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Recherche sur le patrimoine culturel
- Fixation du patrimoine culturel des peuples autochtones et de leurs savoirs traditionnels
- Séminaires et réunions de renforcement des capacités à l'intention des populations autochtones aux niveaux régional et local
- Assistance en vue de la légalisation des droits de propriété intellectuelle des peuples autochtones
- Protection de la propriété intellectuelle relative au patrimoine culturel des peuples autochtones et à leurs savoirs traditionnels
- Promotion du développement durable des peuples autochtones du Nord

---

**Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.**

<sup>1</sup> Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<sup>2</sup> Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int).

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité : (150 mots au maximum)

Le Centre du patrimoine culturel des peuples autochtones du Nord de la Russie a joué un rôle déterminant dans la publication de guides et de ressources visant à aborder des questions essentielles telles que le changement climatique, le rôle des femmes autochtones et l'activisme. Ces guides s'inscrivent dans le cadre des efforts de formation déployés par le centre pour sensibiliser les communautés autochtones, en particulier les femmes et les jeunes, et leur donner les moyens de protéger leurs savoirs traditionnels, leur patrimoine culturel et leurs droits face à des enjeux environnementaux et sociaux de plus en plus importants.

En substance, ces guides servent d'outils d'autonomisation, de protection et de préservation, permettant aux communautés autochtones de protéger leurs systèmes de savoirs contre l'exploitation tout en conservant leur patrimoine culturel pour les générations futures. Ils comblent le fossé entre les pratiques traditionnelles et les cadres juridiques modernes, renforçant ainsi la capacité des peuples autochtones à défendre leurs droits de propriété intellectuelle aux niveaux local et international.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Fédération de Russie

Informations supplémentaires :

Veillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

L'une des principales initiatives consiste à assurer un développement durable tout en préservant les pratiques et les savoirs traditionnels. Ces efforts incluent la création, la promotion de modes de vie traditionnels comme l'élevage de rennes et l'intégration de technologies modernes pour préserver les modes de vie des populations autochtones. Le patrimoine culturel est également renforcé par les arts, la musique et le tourisme, souvent dans le cadre d'initiatives internationales autochtones de grande ampleur, telles que le Forum des peuples autochtones, au sein des mécanismes de l'ONU.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : 123423 Moscou, Pr-t Marshala Zhukova 24/2 app.81

Tél. : +79150805682

Tlcp. :

Mél. : [dariandy7@gmail.com](mailto:dariandy7@gmail.com)

Site Web : <https://www.indigenousandwomen.ru/>

Nom et titre du représentant ou de la représentante de l'organisation :

Daria Egereva, directrice du centre

FOCUS DROITS ET ACCES

À : Division des savoirs traditionnels  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**  
**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame,  
Monsieur,

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice *ad hoc* aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

RUSABIKA NANGA Huguette

\_\_\_\_\_  
(Nom et signature du représentant ou de la représentante)

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc  
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle  
relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore<sup>12</sup>**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

FOCUS DROITS ET ACCÈS

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Focus Droits et Accès (FDA) est une organisation active dans la promotion des droits humains et le renforcement des capacités des communautés locales en République démocratique du Congo. Depuis 2010, FDA s'engage dans des initiatives qui valorisent les savoirs traditionnels, favorisent la justice sociale et soutiennent les efforts de développement durable. L'organisation collabore étroitement avec les communautés pour documenter les savoirs locaux, protéger le patrimoine culturel, et encourager la transmission intergénérationnelle. Elle œuvre également pour un accès équitable aux ressources et aux opportunités, en mettant un accent particulier sur les groupes marginalisés.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Promouvoir les droits humains et l'équité
- Valoriser les savoirs traditionnels et les pratiques culturelles locales
- Soutenir la conservation du patrimoine culturel et naturel
- Encourager le partage équitable des avantages issus des ressources locales
- Renforcer la capacité des communautés à gérer et protéger leurs ressources

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Collaboration avec des experts locaux pour enregistrer et conserver des pratiques traditionnelles dans divers domaines (médecine, agriculture, art, etc.), tout en veillant au consentement préalable des détenteurs de ces savoirs
- Organisation de sessions éducatives dans les communautés locales pour expliquer les droits de propriété intellectuelle et les mécanismes de protection disponibles
- Participation à des forums et conférences pour plaider en faveur d'un cadre juridique global qui protège les savoirs traditionnels et assure une reconnaissance des communautés locales
- Initiation et collaboration à des études visant à explorer la valeur scientifique et culturelle des savoirs traditionnels, tout en veillant au respect des droits des détenteurs
- Assistance technique et juridique pour aider les communautés locales à revendiquer leurs droits en cas d'appropriation abusive de leurs savoirs ou ressources
- Collaboration avec les autorités locales pour développer des règlements qui protègent les ressources génétiques et assurent leur gestion durable

---

**Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.**

<sup>1</sup> Veillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<sup>2</sup> Veillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. Ainsi, prière de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int)

- Organisation d'événements mettant en valeur les savoirs traditionnels et expressions culturelles pour favoriser leur reconnaissance à l'échelle nationale et internationale
- Développement des programmes pédagogiques pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la préservation de leur patrimoine culturel et naturel
- Surveillance des cas d'exploitation illégale ou non éthique des ressources génétiques et savoirs traditionnels, et actions pour exiger une réparation ou un partage des bénéfices

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité  
(150 mots au maximum)

Focus Droits et Accès (FDA) s'engage activement dans la promotion des droits liés à la propriété intellectuelle afin de protéger les savoirs traditionnels et les expressions culturelles, souvent exploités sans le consentement des communautés locales. Le Comité intergouvernemental de l'OMPI offre une plateforme essentielle pour aborder des problématiques telles que la biopiraterie et l'accès équitable aux ressources génétiques. En tant qu'organisation engagée, Focus Droits et Accès souhaite contribuer aux discussions sur les cadres juridiques internationaux, sensibiliser aux impacts des politiques de propriété intellectuelle sur les communautés locales et partager les bonnes pratiques pour la sauvegarde des patrimoines immatériels.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

République démocratique du Congo

Informations supplémentaires :

Veillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Focus Droits et Accès a collaboré avec des partenaires nationaux et internationaux pour soutenir des projets de documentation des savoirs locaux, notamment en médecine traditionnelle et agriculture durable. L'organisation a aussi conduit des études sur les pratiques locales en matière de conservation de la biodiversité et sur l'impact des régimes de propriété intellectuelle sur les communautés rurales. L'organisation a également participé à des forums régionaux sur la gestion des ressources naturelles et la conservation du patrimoine immatériel. Ces expériences renforcent son engagement à participer activement aux discussions du Comité intergouvernemental de l'OMPI.

Nous sommes convaincus que la protection des savoirs traditionnels et des ressources génétiques est essentielle pour un développement durable et inclusif, et nous aspirons à enrichir les discussions du Comité avec des perspectives issues du terrain.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : S.O.

Tél. : +243 998714053

Tlcp. :

Mél. : [huguette@focusdroitsetacces.org](mailto:huguette@focusdroitsetacces.org)

Site Web : [www.focusdroitsetacces.org](http://www.focusdroitsetacces.org)

Nom et titre du représentant ou de la représentante de l'organisation :

RUSABIKA NANGA Huguette, directrice exécutive



Hear Their Voice Initiative (HTVI)

À : Division des savoirs traditionnels  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20, Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20  
Mél. : [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int)

Madame,  
Monsieur,

**Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice *ad hoc* aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Benon MUGARURA  
Fondateur et PDG  
Tél. : + (250) 786424086  
Mél. : voice  
Hear Their Voice Initiative (HTVI)

---

(Nom et signature du représentant ou de la représentante)

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur *ad hoc*  
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle  
relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore<sup>12</sup>**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Hear Their Voice Initiative (HTVI)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Hear Their Voice Initiative (HTVI) s'appelait initialement "Hear Their Voice International" mais, au cours de la procédure d'enregistrement, le Rwanda Governance Board (RGB) a demandé à notre organisation de remplacer son nom par son nom actuel, Hear Their Voice Initiative (HTVI), car elle allait être enregistrée en tant qu'entité locale. N° d'enregistrement : 1251/RGB/NGO/OC/08/2023. HTVI a les tâches suivantes :

- 1) Protéger, promouvoir et défendre les droits humains individuels et collectifs des groupes vulnérables et marginalisés, en particulier les groupes relevant auparavant des catégories I et II du classement Ubudehe de la pauvreté, dans le but de ne laisser personne de côté, en mettant particulièrement l'accent sur les peuples autochtones du Rwanda, les Batwa, anciens chasseurs-cueilleurs actuellement reconnus officiellement en tant que populations historiquement marginalisées;
- 2) Faciliter le processus de développement durable parmi les personnes vulnérables et mal protégées;
- 3) Faire évoluer la culture de la dépendance et promouvoir le bien-être général de la communauté;
- 4) Veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans tous les aspects de la vie (hommes, femmes, enfants, jeunes et personnes handicapées).

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- HTVI est une organisation locale fondée au Rwanda, dont le siège se trouve dans le district de Gasabo, dans la ville de Kigali (Rwanda). Notre identité transparaît en particulier dans notre vision, notre mission, nos valeurs fondamentales, ainsi que nos activités principales et nos domaines de compétence.
- Notre vocation est de donner aux communautés les moyens de devenir des acteurs du changement.
- Notre mission est d'aider les communautés vulnérables et marginalisées à surmonter l'extrême pauvreté et à prospérer.
- Nos valeurs fondamentales : chez HTVI, les valeurs d'empathie, de durabilité, d'inclusion, d'intégrité et de collaboration sont au cœur de notre action.

---

**Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.**

<sup>1</sup> Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<sup>2</sup> Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int).

- Hear Their Voice Initiative (HTVI) est une organisation qui s'engage à mettre en œuvre des programmes généraux et holistiques visant à renforcer les capacités, en particulier celles des groupes qui relevaient auparavant des catégories I et II du classement Ubudehe de la pauvreté, dans le but de ne laisser personne de côté, en mettant particulièrement l'accent sur les peuples autochtones du Rwanda, les Batwa, anciens chasseurs-cueilleurs actuellement connus légalement sous le nom de Populations Historiquement Marginalisées;

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

Nos programmes couvrent les domaines suivants :

- Droits humains et défense des droits;
- Sécurité alimentaire;
- Résilience face au changement climatique;
- Santé des sols;
- Genre et autonomisation des femmes;
- Soins de santé;
- Droits en matière de santé et de reproduction sexuelle;
- Enseignement;
- Hygiène et assainissement;
- Création d'emplois; et
- Création de moyens de subsistance durables.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité  
(150 mots au maximum)

Notre organisation est concernée par les questions de propriété intellectuelle, pour les raisons suivantes :

HTVI s'est engagée à s'occuper de la situation critique des peuples autochtones Batwa, anciens chasseurs-cueilleurs, actuellement classés officiellement dans la catégorie des populations historiquement marginalisées parce que :

- Comme d'autres peuples autochtones, les populations historiquement marginalisées ont conservé des caractéristiques distinctes qui sont clairement différentes de celles d'autres segments des populations nationales;
- Elles ont leurs propres concepts fondés sur leurs valeurs traditionnelles, leur philosophie, leurs besoins et leurs priorités;
- Elles sont les plus pauvres des pauvres au Rwanda, souffrent d'une grande misère et ont un niveau élevé d'analphabétisme, ce qui fait que leurs enfants sont totalement privés d'accès à l'éducation;
- Leur faible nombre au sein de la population rwandaise a pour conséquence leur non-représentation dans toutes les formes de participation sociale, économique et autre au sein de tous les domaines et secteurs où le bien-être humain est assuré;
- Les populations historiquement marginalisées sont les plus pauvres des pauvres depuis toujours et elles n'ont pas été prises en considération dans les programmes de développement destinés à améliorer leurs conditions socio-économiques, leur éducation, leurs soins de santé et bien d'autres éléments;
- Elles ont presque trois fois plus de risques de vivre dans l'extrême pauvreté et de subir des conséquences négatives du fait de leur origine historique, ce qui explique que la communauté soit toujours défavorisée à l'heure actuelle. Par conséquent, la participation aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété

intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI en tant qu'observateur *ad hoc* nous donnera l'occasion de faire entendre notre voix, de raconter nos histoires et d'en apprendre davantage sur la manière d'explorer la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore pour notre peuple.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Hear Their Voice Initiative (HTVI) a son siège et ses activités au Rwanda.

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Nous sommes impatients de mieux connaître les mécanismes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Les peuples autochtones et les communautés locales ont le droit de contribuer et de participer à leur protection sociale en tant que titulaires et dépositaires des cultures et des savoirs traditionnels. En tant qu'anciens chasseurs-cueilleurs des forêts, nous avons beaucoup à partager et à apprendre de nos frères et sœurs des différentes régions du monde. Participer aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI nous permettra de découvrir les possibilités d'interaction et d'établissement de réseaux avec des experts, des organisations de la société civile, des ONG, des représentants de pays et des représentants des peuples autochtones et des communautés locales de différentes régions.

Les Batwa/Pygmées (également connus sous le nom de Twa) sont les anciens chasseurs-cueilleurs ou habitants de la forêt du Rwanda, actuellement classés officiellement dans la catégorie des populations historiquement marginalisées et considérés comme les premiers habitants de la terre. Traditionnellement, les Batwa/Pygmées étaient des chasseurs-cueilleurs de la forêt qui vivaient sur tout le territoire du Rwanda. Estimés à 33 000 avant l'indépendance, un petit nombre d'entre eux ont obtenu une position privilégiée à la cour royale tutsie en tant que comédiens (et, dans quelques cas, en tant que bourreaux). Cependant, les populations historiquement marginalisées ont conservé une riche tradition culturelle axée sur les chants, les danses et la musique. Selon les estimations de CUARWA en 2004, sur les 33 000 membres de ces populations répartis en 600 foyers, aucun ne conserverait une existence traditionnelle en tant qu'habitant de la forêt. Les membres des populations historiquement marginalisées sont dispersés dans tout le pays en petits groupes. La plupart travaillent comme potiers, mais d'autres gagnent leur vie comme journaliers ou mendiants. Pratiquement aucun d'entre eux ne possède de terres ou de bétail. Traditionnellement, ces populations vivaient dans la forêt. Au fur et à mesure que les Hutus et les Tutsis, qui pratiquent l'agriculture et l'élevage, empiétaient sur leurs forêts ancestrales et les défrichaient, les populations historiquement marginalisées ont été de plus en plus contraintes d'abandonner leur culture et leur mode de vie traditionnels. En marge de la nouvelle société, un grand nombre de personnes ont survécu en fabriquant et en vendant des poteries. Dans les années 1970, les programmes d'agriculture et de conservation ont entraîné des pressions de plus en plus fortes sur ces populations, privant de nombreuses personnes de leurs terres, sans consultation ni compensation. À la fin des années 1980, toutes les populations historiquement marginalisées vivant dans la forêt ont été expulsées du parc national des volcans, de la réserve forestière de Nyungwe et de la forêt de Gishwati. Du fait de la confiscation de leurs terres, elles ont perdu une grande partie de leurs savoirs traditionnels liés aux forêts. La pauvreté croissante engendrée par la perte de leurs moyens de subsistance a conduit les autres Rwandais à stigmatiser de plus en plus les personnes déplacées et à les considérer comme des parias de la société.

Notre rôle en tant qu'organisation est de consolider les savoirs traditionnels de la communauté des populations historiquement marginalisées et de travailler ensemble pour améliorer leurs compétences et leurs savoirs. Pendant 50 ans, ces populations ont survécu en fabriquant et en vendant des articles de poterie. La préservation de l'artisanat traditionnel (production de poteries) est primordiale à plusieurs titres. Tout d'abord, ces métiers font partie intégrante de l'identité culturelle et constituent un lien tangible avec le passé. Ils témoignent de la sagesse et des pratiques des ancêtres et permettent de comprendre comment les générations précédentes vivaient, travaillaient et s'exprimaient sur le plan artistique. Ensuite, les productions de poterie apportent une contribution importante aux économies locales en fournissant des moyens de subsistance à l'ensemble de la communauté. Enfin, les compétences et les savoirs liés à la réalisation d'une poterie ont une immense valeur éducative et permettent d'enseigner aux générations futures l'histoire, la créativité et le développement durable. Ces populations produisent des poteries de manière traditionnelle, mais il est nécessaire d'adopter de nouvelles méthodes de fabrication pour améliorer les revenus. HTVI apporte à ces populations des compétences et des connaissances sur les produits de poterie modernes et nous essayons également de leur enseigner comment créer d'autres objets artisanaux, tels que des paniers et des objets en bois. Nous prévoyons d'élaborer et de mettre au point des projets et des programmes qui généreront des revenus afin de répondre aux défis auxquels sont confrontées les populations historiquement marginalisées, notamment : l'éducation, les soins de santé, le développement communautaire, l'éducation civique concernant leurs valeurs traditionnelles, etc. Nous avons observé qu'au sein des communautés de ces populations, il existait un certain nombre de talents extraordinaires : chanteurs et danseurs traditionnels, conteurs et auteurs de poèmes, et qu'il suffisait de les organiser et de leur donner les moyens de préserver leur patrimoine culturel.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : KK 101 ST 35 Remera-Gasabo District, Kigali-Rwanda  
Tél. : + (250) 786424086  
Tlcp. :  
Mél. : voice.2021htvi@gmail.com  
Site Web : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100085691834272>

Nom et titre du représentant ou de la représentante de l'organisation :

Benon MUGARURA, fondateur et directeur général

Initiative de Promotion de l'Éducation des Batwa pour le Développement Durable (IPREBAD)

À : Division des savoirs traditionnels  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**  
**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame,  
Monsieur,

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,  
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur *ad hoc* aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé) Jean Claude **Ndayiragije**  
Représentant légal  
IPREBAD  
Bujumbura, le 02 décembre 2024

---

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur *ad hoc*  
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle  
relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore<sup>12</sup>**

**RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE**

Nom complet de l'organisation :

Initiative de Promotion de l'Éducation des Batwa pour le Développement Durable (IPREBAD)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

L'IPREBAD est une organisation burundaise œuvrant pour la promotion des droits des peuples autochtones Batwa. Elle se consacre à l'autonomisation économique, sociale et culturelle des Batwa par l'éducation, le leadership communautaire et le plaidoyer. L'organisation met un accent particulier sur la protection et la valorisation des savoirs traditionnels Batwa, qui sont essentiels pour leur identité et leur développement durable.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Promouvoir l'éducation des Batwa et lutter contre l'analphabétisme
- Protéger et valoriser les savoirs traditionnels et culturels des Batwa
- Renforcer l'autonomie économique et sociale des femmes Batwa
- Plaider pour les droits fonciers et environnementaux des communautés autochtones
- Prévenir et lutter contre les violences basées sur le genre au sein des communautés autochtones
- Sensibiliser sur les droits humains et les droits des peuples autochtones
- Promouvoir une gouvernance inclusive et participative

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Organisation de formations sur les droits des peuples autochtones et les savoirs traditionnels
- Mise en œuvre de projets agropastoraux et générateurs de revenus
- Construction d'infrastructures pour améliorer les conditions de vie des Batwa (logements, écoles)
- Sensibilisation et plaidoyer pour les droits fonciers et environnementaux
- Promotion de la participation des Batwa dans les instances nationales et internationales
- Documenter et préserver les pratiques culturelles et les savoirs traditionnels Batwa

---

**Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.**

<sup>1</sup> Veillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<sup>2</sup> Veillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int).

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité (150 mots au maximum)

L'IPREBAD s'engage activement dans la préservation et la valorisation des savoirs traditionnels des Batwa, qui représentent un patrimoine unique en matière de pratiques artisanales (poterie une culture des peuples autochtones Batwa du Burundi), agricoles, et médicinales. En participant aux travaux du comité, l'IPREBAD souhaite contribuer à l'élaboration de mécanismes de protection juridique pour ces savoirs, afin de prévenir leur exploitation inéquitable et d'assurer leur transmission aux générations futures.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Burundi

Informations supplémentaires :

Veillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

L'IPREBAD a participé à diverses initiatives internationales sur les droits des peuples autochtones comme l'Instance Permanente des Nations Unies sur les questions Autochtones, les mécanismes d'expert sur les questions autochtones. Lors du douzième Forum sur les entreprises et les droits de l'homme tenu à Genève, le Directeur de l'IPREBAD, Gervais NDIHOKUBWAYO, a lu la déclaration d'ouverture et s'est entretenu avec Edward Kwakwa, sous-directeur général chargé du Secteur des enjeux et des partenariats mondiaux et des questions de préservation culturelle et d'autonomisation économique. Elle collabore avec des partenaires nationaux et internationaux pour renforcer la résilience des Batwa face aux défis socio-économiques et environnementaux.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : Rue Muhabo n° 4, Kigobe Sud, Bujumbura

Tél. : +257 62 00 52 25

Tlcp. : +257 69 99 52 56

Mél. : [ijprebad@gmail.com](mailto:ijprebad@gmail.com)

Site Web : <https://www.iprebad.org>

Nom et titre du représentant ou de la représentante de l'organisation :

Jean Claude NDAYIRAGIJE



Nepal Indigenous Nationalities Preservation Association (NINPA)

À : Division des savoirs traditionnels  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**  
**Mél. : grtkf@wipo.int**

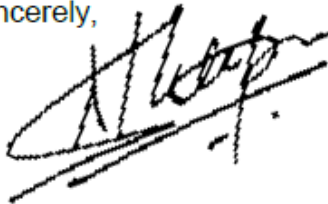
Madame,  
Monsieur,

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'A. K. Singh', written over a horizontal line.

\_\_\_\_\_  
(Nom et signature du représentant ou de la représentante)

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur *ad hoc*  
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle  
relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore<sup>12</sup>**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Nepal Indigenous Nationalities Preservation Association (NINPA)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

La Nepal Indigenous Nationalities Preservation Association (NINPA) se consacre à la préservation du patrimoine culturel, des droits et de l'identité des nationalités autochtones du Népal. En mettant l'accent sur la préservation des connaissances, des pratiques et des langues traditionnelles, l'organisation vise à protéger les modes de vie uniques de ces communautés diverses. La NINPA s'efforce de permettre aux peuples autochtones de se faire entendre dans le cadre des procédures nationales de développement et d'élaboration des politiques et de défendre leurs droits dans des domaines tels que l'éducation, les soins de santé et la propriété foncière.

En outre, la NINPA souligne combien il est important de protéger la propriété intellectuelle autochtone, notamment les savoirs traditionnels en matière de biodiversité et de médecine et les expressions culturelles. En collaborant avec des organismes nationaux et internationaux, notamment l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et ceux qui travaillent dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), la NINPA souhaite empêcher l'exploitation des ressources autochtones et favoriser un développement durable qui profite aux communautés autochtones tout en préservant leur riche patrimoine pour les générations futures.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Préservation de la culture et du patrimoine : Préserver les traditions, les langues et les pratiques culturelles des nationalités autochtones du Népal.
- Protection des droits des populations autochtones : défendre les droits sociaux, économiques et politiques des communautés autochtones dans les politiques nationales de développement.
- Promotion des savoirs traditionnels : protéger et promouvoir les systèmes de savoirs autochtones, y compris les pratiques liées à la biodiversité, à la médecine et à l'agriculture.
- L'autonomisation par l'éducation : garantir l'accès à l'éducation pour les groupes autochtones, en favorisant des programmes et des politiques adaptés à leur culture.

---

**Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.**

<sup>1</sup> Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<sup>2</sup> Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int).

- Accès aux soins de santé : plaider en faveur de services de santé équitables, y compris la reconnaissance des pratiques en matière de santé et des connaissances médicinales des populations autochtones.
- Droits fonciers et gestion des ressources : soutenir les revendications autochtones en matière de propriété foncière et de gestion durable des ressources naturelles.
- Protection juridique de la propriété intellectuelle : collaborer avec des organisations telles que l'OMPI pour empêcher l'exploitation de la propriété intellectuelle et des ressources des populations autochtones.
- Développement durable : promouvoir des modèles de développement qui respectent les droits des populations autochtones et garantissent leur participation aux processus décisionnels.
- Collaboration internationale : travailler avec les institutions mondiales pour protéger les droits des peuples autochtones au sein des cadres juridiques internationaux tels que la CDB.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Programmes de préservation culturelle : organiser des événements, des ateliers et des initiatives pour promouvoir et préserver les langues, les arts et les traditions autochtones.
- Défense des droits des peuples autochtones : participer à des campagnes de sensibilisation et à un dialogue politique avec le Gouvernement pour garantir la représentation et l'inclusion des populations autochtones dans la prise de décisions.
- Éducation et sensibilisation : mener des programmes d'enseignement et des campagnes de sensibilisation sur l'importance de préserver les savoirs et le patrimoine culturel des populations autochtones.
- Initiatives de renforcement des capacités : offrir des programmes de formation et de perfectionnement des compétences pour autonomiser les communautés autochtones, en particulier dans les domaines du commandement, de la gouvernance et de l'entrepreneuriat.
- Recherche et documentation : recenser et étudier les systèmes de savoirs autochtones, les pratiques culturelles et la médecine traditionnelle afin de les préserver pour les générations futures.
- Partenariats avec des organisations internationales : collaborer avec des organisations telles que l'OMPI et la CDB pour garantir la protection juridique de la propriété intellectuelle et de la biodiversité autochtones.
- Assistance et soutien juridiques : fournir une assistance juridique aux communautés autochtones pour la défense de leurs droits culturels et de leurs droits sur les terres et les ressources.
- Projets de développement durable : mettre en œuvre des initiatives communautaires de développement durable qui respectent les valeurs et les pratiques des populations autochtones.
- Création de réseaux et collaboration : créer des réseaux avec les parties prenantes nationales et internationales pour renforcer la représentation collective des communautés autochtones.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité  
(150 mots au maximum)

La Nepal Indigenous Nationalities Preservation Association (NINPA) s'efforce en particulier de protéger la propriété intellectuelle des populations autochtones, notamment les savoirs traditionnels, les expressions culturelles et les pratiques liées à la biodiversité. Les communautés autochtones possédant souvent des savoirs inestimables dans des domaines tels que la phytothérapie, l'agriculture et la gestion de l'environnement, la NINPA est

profondément préoccupée par l'exploitation de ces ressources sans reconnaissance ni rémunération appropriées. L'organisation s'engage à empêcher l'appropriation illicite des actifs culturels autochtones et à veiller à ce que leurs communautés gardent le contrôle sur leur patrimoine.

L'intérêt de la NINPA pour les questions de propriété intellectuelle s'inscrit dans le cadre des discussions menées au sein d'instances internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. En participant à ces discussions, la NINPA cherche à défendre une protection internationale renforcée de la propriété intellectuelle des autochtones, en veillant à ce que les savoirs traditionnels soient respectés, préservés et utilisés de manière équitable, au bénéfice des peuples autochtones sur les plans culturel et économique.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

La Nepal Indigenous Nationalities Preservation Association (NINPA) est principalement active au Népal, où elle se consacre à la préservation et à la promotion des droits, de la culture et du patrimoine des nationalités autochtones du pays.

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La Nepal Indigenous Nationalities Preservation Association (NINPA) joue un rôle essentiel dans la défense de la reconnaissance et de la protection des communautés autochtones du Népal, qui représentent plus de 36,7% de la population du pays. Les groupes autochtones du Népal sont confrontés à des défis liés aux droits fonciers, à la préservation de la culture et à l'accès aux ressources et la NINPA s'efforce de relever ces défis grâce à des actions de défense des droits, de renforcement des capacités et d'assistance juridique.

La NINPA se consacre en particulier à la protection des savoirs traditionnels et de la propriété intellectuelle, compte tenu de l'intérêt croissant que suscitent la biodiversité et les pratiques autochtones dans le monde. L'organisation collabore avec des instances internationales telles que l'OMPI et la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour promouvoir des mécanismes équitables de partage des avantages et veiller à ce que les communautés autochtones soient rémunérées pour l'utilisation de leurs ressources et de leurs savoirs. Elle facilite également le dialogue entre les groupes autochtones et les organismes gouvernementaux afin de garantir la prise en considération des points de vue des autochtones dans les politiques nationales et les stratégies de développement.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : GPO BOX 7238 KATMANDOU NÉPAL  
Tél. : 977-1-4107615  
Tlcp. : 977-1-4115590  
Mél. : [ninpanepal@gmail.com](mailto:ninpanepal@gmail.com)  
Site Web : [www.ninpa.org.np](http://www.ninpa.org.np)

Nom et titre du représentant ou de la représentante de l'organisation :

M. Ngwang Sonam Sherpa, président exécutif

Union of Community Development Volunteers

À : Division des savoirs traditionnels  
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
34, chemin des Colombettes  
1211 Genève 20  
Suisse

**Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20**

**Mél. : grtkf@wipo.int**

Madame,  
Monsieur,

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice *ad hoc* aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Eddie Mutebi



---

(Nom et signature du représentant ou de la représentante)

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur *ad hoc*  
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle  
relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore<sup>12</sup>**

**RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE**

Nom complet de l'organisation :

Union of Community Development Volunteers

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Union of Community Development Volunteers (UCDV) est une organisation humanitaire/caritative autochtone nationale, qui a été fondée en 2004 en Ouganda et qui bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. Elle est considérée comme une force d'action et un symbole d'espoir dont la mission est "d'améliorer la vie des communautés défavorisées en encourageant la participation et le volontarisme au sein des communautés afin de leur permettre d'exploiter pleinement leur potentiel". L'UCDV offre les meilleures opportunités de mettre en valeur les contributions des bénévoles à la société et encourage les activités humanitaires pour mener à bien des projets utiles dans l'intérêt commun des groupes de personnes les moins privilégiés.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Garantir l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) dans les communautés du pays qui souffrent de pénurie d'eau.
- Apporter une aide éducative aux enfants orphelins et vulnérables.
- Fournir des services de soins de santé.
- Sensibiliser à la gestion du changement climatique et à la protection de l'environnement.
- Créer une sécurité financière.
- Accompagner les innovateurs et les créateurs pour que leurs innovations rayonnent à l'échelle mondiale.
- Promouvoir/défendre la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Proposer une formation professionnelle en compétences de la vie courante pour une vie durable, destinée en particulier à la population sans emploi.
- Accueillir des volontaires internationaux/mettre en relation des volontaires potentiels.
- Autonomiser les jeunes, les filles et les femmes.
- Promouvoir et défendre l'autonomisation économique des jeunes, des femmes et des personnes handicapées, ainsi que des communautés en général, grâce au

---

**Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.**

<sup>1</sup> Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

<sup>2</sup> Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse [grtkf@wipo.int](mailto:grtkf@wipo.int).

- lancement d'activités et de projets générateurs de revenus visant à réduire la pauvreté au sein de la population.
- Apporter une aide humanitaire aux communautés touchées par des catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse, les incendies et les glissements de terrain, en leur fournissant notamment de la nourriture, des vêtements, des abris et une assistance médicale.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation : (veuillez utiliser une liste à puces)

- Fourniture d'eau potable aux communautés qui en ont besoin grâce au forage de puits, à l'aménagement de sources et à la construction de réservoirs.
- Sensibiliser le public à la maladie mortelle qu'est le VIH/SIDA.
- Organiser des formations sur les pratiques recommandées en matière d'hygiène et d'assainissement.
- Apprendre aux personnes les plus défavorisées à acquérir des compétences professionnelles de la vie courante afin de pouvoir créer leur propre emploi.
- Planter des arbres pour protéger notre environnement.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité  
(150 mots au maximum)

L'UCDV a des liens avec la propriété intellectuelle, car elle dispense des formations visant à renforcer les compétences de ses collaborateurs en matière d'administration et d'utilisation des droits de propriété intellectuelle. L'organisation Union of Community Development Volunteers souhaite obtenir le statut d'observateur officiel auprès de l'OMPI afin de pouvoir apprendre et partager ses expériences avec d'autres acteurs pour un impact et un rayonnement élargis. Nous pensons que notre participation aux réunions de l'OMPI nous permettrait de tirer parti du système de la propriété intellectuelle et de contribuer davantage à l'économie mondiale de l'innovation.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Ouganda

Informations supplémentaires :

Veillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Nous vous serions profondément reconnaissants de répondre favorablement à notre demande d'accréditation de notre organisation (Union of Community Development Volunteers); en effet, nous unissons nos efforts pour accroître l'effet du développement en modifiant des vies et en transformant des communautés de manière positive tout en contribuant à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en améliorant ainsi le monde.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Block 26, Plot 842,  
Professor Apollo Nsibambi Road,  
Bulange Zone "A",  
Rubaga Division

Adresse postale :  
Union of Community Development Volunteers,  
P.O. Box 35792,  
Kampala – Ouganda

Tél. : +256 782 713 500  
Tlcp. : Sans objet  
Mél. : [ucdvolunteersug@gmail.com](mailto:ucdvolunteersug@gmail.com)  
Site Web : [www.ucdv.org](http://www.ucdv.org)

Nom et titre du représentant ou de la représentante de l'organisation :

Mutebi Eddie, directeur exécutif

[Fin de l'annexe et du document]